

19. Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme :
Monsieur Rimalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO
20. Ministre des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière :
Monsieur Anuuyirtole Roland SOMDA
21. Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Administration Territoriale,
de la Décentralisation et de la Sécurité Chargé de la Sécurité :
Commissaire de Police MAHAMOUDOU SANA
22. Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères, de la
Coopération Régionale et des Burkinabé de l'Extérieur, chargé de la
Coopération Régionale :
Monsieur Karamoko Jean Marie TRAORE
23. Ministre Délégué auprès du Ministre De l'Economie, des Finances et de
la Prospective, Chargé du Budget :
Madame Fatoumata BAKO/TRAORE

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal officiel du Faso.



Capitaine Ibrahim TRAORE

Le Premier Ministre

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to read 'Apollinaire Joachimson KYELEM de TAMBELA'.

Apollinaire Joachimson KYELEM de TAMBELA